Chronique scolaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **14 (1885)**

Heft 9

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE SCOLAIRE

1. A propos d'éducation professionnelle

L'un des journaux français qui a peut-être le plus poussé la campagne en faveur des travaux manuels des garçons et des ateliers scolaires est revenu de son engouement. Nous sommes heureux d'extraire de la *Petite République française* les lignes suivantes, qu'on lira sans doute avec intérêt.

« Le rôle des travaux manuels ne doit pas être le même à la campagne qu'à la ville. Il faudra prendre garde: un programme strictement uniforme pour les centres industriels et pour les localités agricoles risque de créer des déconvenues. La migration vers les villes est trop intense pour qu'on s'expose de gaieté de cœur à l'augmenter. Bien au contraire, l'élève des écoles rurales doit apprendre à aimer l'agriculture. Les leçons de travaux manuels doivent s'entendre dans le sens le plus large, et leur programme a besoin de s'adapter avec les nécessités locales. Dans nos villages par exemple, l'enfant recevra les premières notions d'économie rurale; il sera exercé à connaître les terres, les engrais, les plantes, les races d'animaux; il aura cette bonne fortune de suivre l'enseignement théorique à l'école et l'enseignement pratique à la maison paternelle.

« Quel danger ce serait de créer des demi-savants, des quarts de lettrés, des gens à peine instruits, qui s'imagineraient posséder la philosophie de toute chose! N'y a-t-il déjà pas trop de nos enfants des villes et des campagnes qui fuient le métier paternel et s'en viennent encombrer les carrières libérales et administratives? Hélas! la misère n'est plus loin qui guette à la porte. Et nos campagnes se dépeuplent, et la population des villes s'accroît dans une proportion démesurée.

« Une des causes de cette migration dangereuse est dans ce déplacement artificiel de vocations produit par l'école primaire et secondaire. Il ne sert de rien de fermer les yeux à la lumière. Le mal est là, qui se propage de proche en proche. En vain le père s'attriste de ne pouvoir retenir son fils auprès de lui; ses instances ne parviennent pas plus que les supplications de la mère à vaincre une répugnance injustifiée.

« On n'honore pas assez le travail manuel. Le préjugé de la redingote, dans notre société démocratique, est trop invétéré; c'est contre cette tendance qu'il faut réagir et lutter. L'agriculture, qui souffre, a besoin de la totalité des forces vives qui lui appartiennent. Il est nécessaire, pour le relèvement de l'industrie agricole, d'exercer sur les générations d'écoliers, une action puissante. Instruisons-les dans la direction de la profession paternelle: apprenons-leur à connaître la science de la culture, à aimer et à servir la terre. »

Congrès des instituteurs, au Havre. — Vingt-sept membres du corps enseignant suisse se rendront au congrès du Havre, en septembre, savoir : de Glaris, 1 ; de Fribourg, 3 ; de Vaud, 1 ; de Zurich, 5 ; de Berne, 10 dont 8 du Jura ; d'Argovie, 2 ; de Lucerne 1 ; de Soleure, 1 ; de Neuchâtel, 2. En somme, 24 instituteurs, 2 institutrices et un président de commission d'école.

—

Mlle E. Grand-Homme, auteur du *Traité de coupe et de confection des vêtements de femmes et d'enfants* dont il a été publié un compte-rendu dans notre numéro de juin, donne en ce moment un cours de coupe et d'assemblage aux dames du Locle, ce, à la demande des dames inspectrices des ouvrages. D'après ce qu'on assure, ce cours est très intéressant et fera progresser l'enseignement des travaux de ce genre.

AVIS

Congrès international d'instituteurs, du Havre 6 — 9 septembre 1885.

La Compagnie de chemin de fer de l'Est français a pris la décision suivante relativement aux billets de chemin de fer des membres du corps enseignant suisse qui participeront au Congrès.

« Pour faciliter aux délégués suisses les moyens de se rendre « au congrès pédagogique du Havre des 6, 7, 8 et 9 septembre « prochain, nous sommes disposés à les faire bénéficier d'une « réduction de 50 % sur les prix de notre tarif général, à l'aller « et au retour, sous la réserve qu'ils voyagent ensemble ou tout « au moins par groupes de 10 au minimum. Sur la présentation « de cartes d'admission au congrès, ces délégués recevront de « celle de nos gares frontières (Delle, Pontarlier, Morteau ou « Genève) par laquelle ils entreront sur notre réseau, des billets « collectifs pour Paris, comportant la réduction énoncée et vala- « bles pour l'aller et le retour.

« Ces billets pourront être utilisés du 2 au 5 septembre pour « l'aller et du 8 au 13 septembre pour le retour; ils comporteront, « en outre, la faculté de s'arrêter à Lyon et à Dijon, soit à l'aller, « soit au retour. »